## COLLECTE DE JOUETS

peluches, livres, jeux de société...

POUR LE NOËL DES ENFANTS DÉFAVORISÉS

avec l'association



## BOL DE FRITES

Vendredi 18 décembre

Don à La Croix Rouge au profit des sinistrés de l'arrière pays.

Jusqu'au 10 décembre On achète un ticket exceptionnel à 5 euros soit:

- Dans le bureau de la Pastorale.
- En salle de musique.

Ce jour-là on s'engage à manger une assiette de frites et un fruit au lieu du repas de la cantine.

## Collecte de produits de première nécessité

Au profit des plus démunis

Pour le petit déjeuner :

Produits d'hygiène pour enfants et adultes

- 🗴 Café
- 🗴 Thé
- cacao
- ∠ait en poudre
- 🗴 Jus de fruit
- ☆ Confiture
- Biscuits
- ★ Confiseries

## BOÎTES DE NOËL

POUR LES PLUS DÉMUNIS DE LA PAROISSE



1. Prenez une boîte à chaussures et emballez le couvercle et le fond séparément.

Chaque boîte sera ouverte et le contenu vérifié 👛

2. Remplissez votre boîte



Une PETITE CARTE, un DESSIN Très importants pour rendre plus personnelle votre boîte et pour offrir un petit mot, une pensée à la personne qui va la

recevoir

Des ALIMENTS « FESTIFS » :
bonbons, chocolats,
gâteaux, biscuits, biscuits
apéro, terrines, briquette de
jus de fruits, ...
OBLIGATOIREMENT emballés
et avec date de péremption
après le 31/12/20

PETITS CADEAUX : jouet, livre, carnet, crayon, mots croisés, album à colorier, jeux de cartes, objets faits maison (dont les masques en tissu)... OBLIGATOIREMENT neufs ou à l'état neuf - rien de cassé ou abîmé (même un peu!), corné, déchiré ou déjà colorié, etc.



PETITS VETEMENTS : gants, bonnet, chaussettes rigolotes OBLIGATOIREMENT neufs, étiquetés ou emballés



Pour des raisons de sécurité et d'hygiène: PAS d'aliments frais (légumes, fruits...) – PAS d'aliments à cuire (pâtes, riz, ...) - PAS d'aliments périmés - PAS d'aliments faits maison - PAS d'alcool - PAS de vêtements (sauf ceux cités au-dessus) - PAS d'objets tranchants (rasoir, ciseau, coupe-ongles, couteau...) - PAS d'objets cassés ou abîmés (même un peu !), cornés, déchirés ou déjà coloriés, etc. - PAS de produits alimentaires ou de toilette entamés, ouverts